

GUIDE DES FORMATIONS EN ALTERNANCE

2021-2022



FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE	3
L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1	4
LES BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ALTERNANCE	8
LES CONTRATS	10
TROUVER SON CONTRAT D'ALTERNANCE	12
LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE	13
L'ALTERNANCE : DE LA CANDIDATURE À L'ENTRÉE EN FORMATION	14
LES AIDES POUR LES ALTERNANTS	16
ALTERNANCE ET HANDICAP	18

OFFRE DE FORMATIONS

BIOLOGIE ENVIRONNEMENT CHIMIE DU VIVANT

DROIT SCIENCE POLITIQUE

ÉCONOMIE GESTION

INFORMATIQUE ÉLECTRONIQUE

MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS 19

26	CONTACTS	30
24	TECHNOLOGIES SCIENCES INDUSTRIELLES	28
22	PHYSIQUE CHIMIE GÉOSCIENCES	27
21	SCIENCES SOCIALES PHILOSOPHIE	26
20	SANTÉ	26

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

PRÉPARONS DEMAIN

La formation continue

De bac+2 à bac+5, toutes les formations de l'Université de Rennes 1 sont accessibles en reprise d'études. Chaque année, le SFCA accueille plus de **4 500 stagiaires** qui souhaitent gagner en qualification, valoriser leur expérience, ou engager une reconversion. Des dispositifs pédagogiques spécialement adaptés (enseignements à temps partiel, en soirée, à distance, en alternance) facilitent la réussite des stagiaires.

L'alternance

Près de **90 diplômes** sont spécifiquement proposés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Ils allient l'enseignement universitaire à la pratique en entreprise et confèrent une solide expérience sur le terrain, facilitant l'insertion professionnelle. Les formations en alternance s'adressent à la fois à des étudiants en poursuite d'études et à des professionnels en formation continue.

RÉVÉLATEUR DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL

Vous former à l'Université de Rennes 1, c'est vous donner les moyens d'être acteur de votre carrière tout au long de votre parcours professionnel. C'est vous aider à acquérir les compétences et les connaissances qui vous permettront de dessiner votre avenir professionnel.



L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Progresser, innover, entreprendre

Pluridisciplinaire et multisite, l'Université de Rennes 1 fonde son action sur une longue tradition d'enseignement et de recherche, ses 2 missions étant étroitement liées : **l'enseignement comme raison d'être, la recherche comme identité et passeport.**

L'Université de Rennes 1

Chiffres clés*

Près de **34 000** étudiants

600 diplômes

12 623 diplômés en 2019

30 laboratoires de recherche scientifique

44 plateformes scientifiques

1er déposant de brevets pour la région Bretagne (classement INPI 2019)

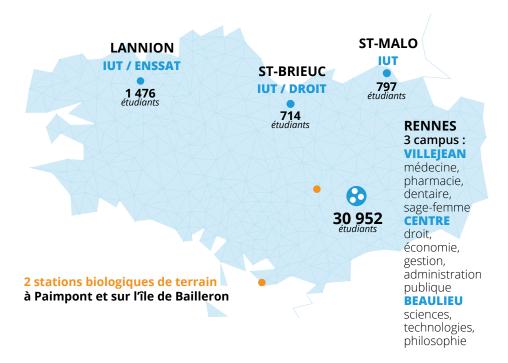
93 % d'insertion professionnelle en licence pro et en master

La Fondation Rennes 1



- **Une mission** : rapprocher l'Université de Rennes 1 et les entreprises
- **Des actions** : valorisation de la recherche, développement de l'international, amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants
- 7 membres fondateurs, 1225 dons et plus de 10 millions d'euros collectés depuis 2010

Des implantations dans toute la Bretagne



Thématiques de formation



Biologie Environnement Chimie du vivant



Droit Science politique



Économie Gestion



Informatique Électronique



Mathématiques et applications



Physique Chimie Géosciences



Santé



Sciences sociales Philosophie



Technologies Sciences industrielles

*Chiffres au 15 juin 2020

Les campus de Rennes 1



Campus Beaulieu - Rennes

UFR Informatique - Électronique (ISTIC), UFR Mathématiques, UFR Sciences de la vie et de l'environnement, UFR Sciences et propriétés de la matière, Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUR), UFR de Philosophie, École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes (ESIR), IUT de Rennes



Campus Centre - Rennes

Faculté de Droit et de science politique, faculté des Sciences économiques, IGR-IAE Rennes, Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)



Campus Santé de Villejean - Rennes

Faculté de Médecine Faculté d'Odontologie Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques



Campus de Lannion

École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie (ENSSAT) IUT de Lannion



Campus de Saint-Brieuc

Antenne de la faculté de Droit et de science politique IUT de Saint-Brieuc



Campus de Saint-Malo

IUT de Saint-Malo

Le service formation continue et alternance

Quelques chiffres*





Près de **90** diplômes en alternance



environ **4 600** étudiants et stagiaires



+1 800 alternants

et **2 800** stagiaires de formation continue

La qualité de nos prestations reconnue Le SFCA dispose de 2 reconnaissances qualité :



La qualification professionnelle de l'Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation (OPQF) reconnue par les entreprises et par les acteurs de la formation professionnelle,

prend en considération 4 critères :

- respect de la réglementation ;
- adéquation des moyens humains, matériels et financiers ;
- capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation dans les spécialités demandées ;
- satisfaction des clients.

Le SFCA est le seul service de formation continue universitaire français qualifié OPQF. Cette qualification a été renouvelée pour 4 ans (2020-2024).en 2020.



La certification Formation Continue Universitaire (FCU) du Bureau Veritas Certification.

Cette certification de nos services valide sur la période 2020-2023, fait reconnaître notre professionnalisme sur les 6 critères du référentiel :

- informer, accueillir, orienter et accompagner un candidat ;
- entretenir le lien après la prestation ;
- \bullet s'appuyer sur des personnels compétents et des moyens performants ;
- accompagner les responsables de formation et les intervenants dans le cadre de leurs prestations ;
- proposer des prestations adaptées aux partenaires ;
- améliorer en continu la prestation.

Cette nouvelle certification vient conforter la démarche d'amélioration continue engagée par le SFCA depuis 2015.

LES BONNES RAISONS

DE CHOISIR L'ALTERNANCE

La combinaison gagnante entre enseignement à l'université et activité salariée pour une insertion professionnelle réussie.

Obtenir un diplôme de niveau bac+3 ou bac+5

Les alternants suivent les mêmes enseignements qu'en formation initiale (formation à temps plein). Le diplôme obtenu est identique, il confère les mêmes possibilités de poursuite d'études et débouchés en termes de métier. Seule l'organisation pédagogique change.

Profiter d'un enseignement « augmenté », plus riche

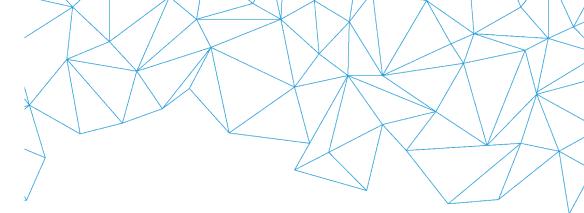
La force de la formation en alternance réside dans les échanges entre le temps en entreprise et le temps à l'université, deux périodes de formation qui s'enrichissent mutuellement.

L'alternance permet de mettre en application les acquis théoriques et de les tester « grandeur nature » en entreprise. À l'inverse, l'alternance permet également de questionner les pratiques professionnelles et les méthodes de travail en les confrontant aux résultats des recherches et des enseignements universitaires.

Gagner en compétences métier et développer ses savoir-être

L'alternance est souvent l'occasion d'une première longue expérience professionnelle, une véritable porte d'entrée dans l'entreprise. Salarié à part entière, l'alternant se voit confier des missions et des responsabilités, apprend aux côtés de son tuteur et des autres professionnels, tout en bénéficiant de leurs conseils avisés. Dans ce contexte professionnel, l'alternant doit adopter une nouvelle posture, respecter ses engagements... En endossant ce « nouveau costume », il gagne en maturité et renforce son employabilité.

Illoma Average of the state of



Être étudiant et salarié : un double statut avantageux

L'alternant est rémunéré. Il perçoit un salaire calculé sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge, du niveau d'étude et du type de contrat d'alternance. Son statut de salarié lui procure les mêmes avantages que les autres employés de l'entreprise : congés payés, accès au comité d'entreprise, prise en charge des frais de déplacement, cotisation retraite au régime général et retraite complémentaire.

L'alternant profite également du statut étudiant. Les apprentis disposent d'une carte d'étudiant qui donne droit aux réductions de transport, aux tarifs réduits au cinéma,...

Bénéficier de la gratuité des frais de formation

Les coûts de la formation sont pris en charge par l'entreprise d'accueil au travers de leurs OPCO (opérateur de compétences). L'alternant sous contrat d'apprentissage à l'obligation de s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus), à l'inverse les alternants en contrat de professionnalisation qui sont quant à eux exonérés de cette cotisation.

Accéder plus facilement à l'emploi

Si l'on prend l'exemple des licences professionnelles*, l'insertion des diplômés par la voie de l'alternance est, dans les faits, plus rapide que pour les diplômés de formation initiale.

71,6 % (versus 52,9%) ont trouvé leur premier emploi en moins d'un mois. Un alternant sur deux a été embauché dans son entreprise de formation contre seulement un stagiaire sur quatre.

À plus long terme, avantage également à l'alternance. Trente mois après leur diplôme, le taux d'insertion des anciens alternants est de 97,2%, contre 89,7% pour les diplômés de formation initiale. Ils bénéficient également d'un taux d'emploi stable supérieur de 18 points et d'un taux d'emploi cadres et professions intermédiaires supérieur de 8,4 points. Leur salaire net mensuel est supérieur de 112€ en moyenne.

^{*}Source : enquête sur le devenir à 30 mois des diplômés de licence professionnelle, OSIPE (Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université de Rennes 1), septembre 2019

LES CONTRATS

Deux types de contrat pour le même objectif : monter en compétences en combinant travail en entreprise et formation théorique à l'université.

Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes jusqu'à 30 ans, ainsi qu'à toute personne plus âgée, reconnue travailleur handicapé ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Entreprises concernées

Le contrat d'apprentissage est ouvert aux entreprises du secteur privé (y compris les associations), aux entreprises de travail temporaire, aux entreprises d'activités saisonnières et au secteur public non industriel et commercial (dont les 3 fonctions publiques).

Rémunération*

La rémunération minimum de l'apprenti est calculée en pourcentage du SMIC. Elle dépend à la fois : de l'âge, de l'année de la formation suivie et du diplôme (DUT, licence professionnelle, master 1, master 2, diplôme d'ingénieur). Elle peut également varier selon la convention de branche ou la convention collective de l'entreprise.



*Simulation sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

18 à 20 ans 21 à 25 ans 16 à 17 ans 26 ans et + 1er année 27% du SMIC 43% du SMIC 53% du SMIC 51% du SMIC 2e année 39% du SMIC 61% du SMIC 100% du SMIC 3º année 55% du SMIC 67% du SMIC 78% du SMIC

Le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Il est également ouvert aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Entreprises concernées

Le contrat de professionnalisation peut être conclu par une entreprise de droit privé ou un établissement public à caractère industriel et commercial. En revanche, il ne peut pas être conclu par un employeur public (État, collectivités territoriales et établissements publics à caractère administratif).

Rémunération* (pour un diplôme égal ou supérieur au bac)

Moins de 21 ans	Au moins 65 % du SMIC
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 80 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

La rémunération peut aussi varier selon la convention de branche ou la convention collective de l'entreprise.

10 11

TROUVER SON CONTRAT

D'ALTERNANCE

Comme pour un premier emploi, il s'agit d'un véritable processus de recrutement. Il est impératif de vous préparer!

Faites un point en amont sur votre projet professionnel:

- Ouel métier vous intéresse ?
- Quels types d'entreprises ?
- Quelles compétences et quelles qualités sont nécessaires?
- Quelles missions vous motivent?

Préparez votre CV et votre présentation

- Faites le bilan de vos compétences actuelles: savoir-faire, savoir être.
- Toute expérience peut avoir un intérêt : études, activités associatives. sport, jobs d'été, séjours à l'étranger... N'hésitez pas à les valoriser.

Pour vous accompagner dans vos recherches, l'Université de Rennes 1 met à votre disposition son Career Center JobTeaser.

Plus de 2 800 offres, dans tous les domaines et toute la France vous attendent.

CAREER CENTER
JOBTEASER En 5 minutes seulement, créez votre profil, complétez votre présentation et joignez votre CV : vous êtes prêt e s à postuler ! Le Career Center JobTeaser, c'est aussi des entreprises à suivre, des évènements recrutement, des conférences métiers auxquels participer.

univ-rennes1.jobteaser.com

N'ignorez aucune piste

Linkedin: créez votre profil ou mettezle à jour en précisant la formation recherchée.

Consultez les pages entreprises et abonnez-vous à celles qui vous intéressent. Observez leurs offres d'emploi et les profils recherchés.

Les autres jobboards: indeed, regionsjob, cadremploi, wizbii... Vous y trouverez des pistes d'entreprises qui recrutent, des exemples de missions.

Les annuaires et portails professionnels spécialisés proposent très souvent des offres à pourvoir.

Votre réseau : parlez-en autour de vous (famille, amis, enseignants...). Faites fonctionner le bouche-à-oreille.

LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE

Le responsable pédagogique

pédagogique pilote la C'est lui qui valide le dossier de candidature de l'alternant qui lui seront confiées en l'équipe pédagogique : Il est le garant du de la formation.

Le Service Formation Continue et **Alternance (SFCA)**

L'équipe de chargé·e de mission et d'assistant·e de formation gèrent la partie administrative (suivi du contrat, attestation de présence...). Au quotidien, ce sont des interlocuteurs privilégiés.





Son objectif est d'acquérir de nouvelles compétences grâce à un apport théorique et une mise en pratique de ses acquis. Il est l'acteur principal de sa formation, de l'obtention de son diplôme et de la réussite de son projet professionnel.

Le maître d'apprentissage

de l'entrée à la

En entreprise, il assure la transmission de savoir-faire, de méthodes de travail et veille à la réalisation des missions et des projets de l'alternant. Il est l'interface « entreprise » du tuteur pédagogique.

Le tuteur pédagogique

À l'université. il assure le lien entre la mise en pratique en entreprise et l'acquisition théorique en centre de formation. Il veille au bon déroulement de l'année de formation de l'alternant au sein de son entreprise d'accueil et assure un suivi pédagogique sur la réalisation de ses missions. Il est l'interface « organisme de formation » du maître d'alternance.

L'ALTERNANCE : DE LA CANDIDATURE A L'ENTRÉE EN FORMATION





















JE RECHERCHE une entreprise



L'entreprise **RETIENT** ma **CANDIDATURE**



CONTRAT D'APPRENTISSAGE



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

000

ENTREPRISE

► candidatures.univ-rennes1.fr















TRANSMISSION à l'entreprise :



CERFA pré-rempli



Programme et planning



Convention de formation







de mise en place de contrat









FINANCEUR





FORMATION

SIGNATURE

du contrat entre le stagiaire, l'entreprise et le SFCA

ENVOI DES DOCUMENTS

signés pour valider le dossier

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

auprès de la composante

LES AIDES

POUR LES ALTERNANTS

AIDES AU LOGEMENT



Action Logement : plusieurs dispositifs accessibles aux alternants

Aide MOBILI-JEUNE®

Cette aide s'adresse aux jeunes de moins de trente ans qui suivent une formation en alternance. Elle vient en complément des APL et son montant est en fonction du salaire perçu par l'alternant.

▶ mobilijeune.actionlogement.fr

VISALE

La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par Action Logement. Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives au propriétaire en cas de défaillance de paiement du locataire. Gratuite, elle vise à faciliter la recherche de logement en assurant le bailleur.

▶ visale.fr/tutoriels/visaleetudiant-alternant/

L'avance LOCA-PASS®

Il s'agit d'une avance sans frais du dépôt de garantie exigé à la signature d'un bail. Ce prêt à taux zéro est remboursable sur une durée maximale de 25 mois

▶ locapass.actionlogement.fr

Les aides de la CAF

Différentes aides financières peuvent être accordées par la CAF: Allocation de Logement à caractère Social (ALS), à caractère Familial (ALF) ou encore Aide Personnalisé au Logement (APL).

▶ caf.fr/allocataires

Les logements du CROUS

Le CROUS vous accompagne dans votre recherche de logement sur les différents campus de l'Université de Rennes 1.

> crous-rennes.fr

LOKAVIZ

De la chambre chez des particuliers, à l'appartement en solo ou en colocation, de nombreux logements à louer sont référencés sur le site LOKAVIZ (label qualité du CROUS).

▶ lokaviz.fr

AIDES AUX TRANSPORTS

Abonnement TER BreizhGo

Des tarifs préférentiels sont proposés par la SNCF pour les moins de 26 ans sur les abonnements TER Bretagne, avec la formule Uzuël.

ter.sncf.com/bretagne/offres/ tarifs/quotidien-moins-26

Participation de l'employeur aux frais de transport

Au même titre que les autres salariés, la moitié de l'abonnement de transports publics de l'alternant peut être prise en charge par l'entreprise d'accueil.

Aide au permis de conduire

(uniquement pour les apprentis)



D'un montant de 500€, l'aide vous permet de financer une partie de votre permis de conduire.

Contactez votre interlocuteur SFCA pour constituer votre dossier.

AUTRES AIDES

La prime d'activité



Cette prime permet de bénéficier d'un complément de revenus d'activité professionnelle. Elle est accordée sous conditions de revenus, aux salariés et aussi aux alternants qui gagnent plus de 78% du SMIC, soit au moins 1 200,74 euros bruts en 2020.

Pour savoir si vous êtes éligible, rendez-vous sur le simulateur de la CAF

caf.fr

ALTERNANCE ET HANDICAP

L'Université de Rennes 1 a fait de l'insertion des étudiants en situation de handicap une priorité.

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le Pôle Vie Etudiante (PVE)

assure l'accueil, le suivi et l'écoute des étudiants handicapés. Il est chargé d'instruire les demandes des étudiants sur tous les aspects liés à la vie étudiante : accès aux études, aménagements des examens, accompagnement à l'insertion professionnelle et à la vie sociale (participation aux activités sportives, culturelles, associatives... de l'université). Il informe les étudiants porteurs de handicap sur les mesures de compensation auxquelles ils peuvent prétendre. Il les conseille dans les démarches à entreprendre et les accompagne dans la mise en œuvre des mesures de compensation accordées.

Référente au SFCA

Christine LOMBARD

Directrice adjointe du SFCA christine.lombard@univ-rennes1.fr Plus d'infos

▶ formation-continue.univ-rennes1.fr/handicap

Les aides

Deux grands types de mesures de compensation possibles :

- des mesures d'aménagement des études ;
- des mesures d'aménagement des examens, contrôles continus et concours.

La procédure

- L'étudiant contacte le PVE qui étudie avec lui sa situation de handicap et le conseille sur les mesures d'aménagement appropriées.
- L'étudiant prend rendez-vous avec le médecin du SSE (service santé des étudiants), référent MDPH (maison départementale des personnes handicapées) qui émet un avis sur sa demande d'aménagement.
- Une équipe plurielle, composée au minimum du médecin du SSE, référent MDPH, d'un chargé d'accompagnement handicap du PVE et d'un enseignant, représentant de l'équipe pédagogique de la formation, étudie la demande de l'étudiant et émet un avis circonstancié, prenant en compte les exigences universitaires et les modalités de contrôles de connaissances.



BECV BIOLOGIE ENVIRONNEMENT CHIMIE DU VIVANT





AGROALIMENTAIRE	CONTACTS
DUT - Génie Biologique	o
LP - Développement et recherche en art culinaire industrialisé (DRACI)	Ø
LP - Management de l'innovation, de la production et de la sécurité alimentaire (MIPSA)	•

DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

LP - Animateur Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE) - Industrie ou Tertiaire - Santé	3 9
M1 - M2 - Ingénierie des TIC pour les éco-activités (ITEA)	2

NUTRITION - SCIENCE DES ALIMENTS

LP - Développement et recherche en art culinaire industrialisé (DRACI)	0
LP - Nutraceutique, compléments alimentaires et produits de santé à base de plantes	15

DROIT PRIVE	CONTACTS
M2 - Droit du numérique	9
DROIT PUBLIC	
M2 - Conseil et contentieux des personnes publiques (CCPP)	9
DROIT SOCIAL	
M2 - Droit du travail et de la protection sociale	9

Ce catalogue est un extrait de l'Offre globale de formations de l'Université de Rennes 1. N'y sont recensés que les formations proposées en alternance. Si vous ne trouvez pas la formation qui correspond précisément à votre projet, n'hésitez pas à consulter l'annuaire en ligne : formations.univ-rennes1.fr

En raison de la mise en œuvre de la réforme du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.), certaines informations sur les DUT et les licences professionnelles sont susceptibles d'évoluer. Merci de vous référer à l'annuaire en ligne de l'Offre de formations de l'Université de Rennes 1: formations.univ-rennes1.fr



EG ÉCONOMIE GESTION



BANQUE - ASSURANCE - FINANCE	CONTACTS
LP - Chargé de clientèle particuliers	10 19
L3 - Finance et contrôle de gestion (FCG)	•
M1 - M2 - Analyse & stratégie financière	•
M1 - M2 - Audit, gestion des risques et des actifs	•
M1 - M2 - Carrières bancaires	•
M2 - Ingénierie économique et financière	•
M1 - M2 - Trésorerie	0
COMMERCE - VENTE	
LP - Assistant gestionnaire export (AGE)	3
LP - Commercialisation des produits alimentaires (CPA) : marketing, communication, vente	19
$\ensuremath{\mathbf{LP}}$ - Commerce et distribution : Management des services et marketing digital	19
LP - Commerce et distribution : Management et marketing de la distribution	19
LP - E-commerce et marketing numérique, parcours tourisme et numérique	O
M1 - M2 - Franchise et commerce en réseau	0
COMPTABILITÉ - AUDIT - CONTRÔLE DE GESTION	
L3 - Finance et contrôle de gestion (FCG)	0
LP - Collaborateur de cabinet comptable	8
M1 - M2 - Comptabilité, contrôle, audit (CCA)	0
M1 - M2 - Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)	0
GESTION DE PRODUCTION - LOGISTIQUE - ACHATS	
LP - Commerce et distribution : Management des services et marketing digital	19
LP - Conception et pilotage de la chaîne logistique globale (CPCLG)	20
M1 - M2 - Gestion de Production, Logistique et Achats (GPLA), parcours, Management des entreprises agroalimentaires et de process	0

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	CONTACTS
LP - Métiers de la GRH, Assistant ressources humaines	8
M1 - M2 - GRH, Stratégie et dialogue social	0
IMMOBILIER	
LP - Transaction et commercialisation de biens immobiliers	19
LP - Gestion et administration de biens	19
MANAGEMENT - ENTREPRENEURIAT - INNOVATION	
LP - Gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement	8
MARKETING - INFORMATION - COMMUNICATION	
DUT - Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)	
	0
LP - Commercialisation des produits alimentaires (CPA) : marketing, communication, vente	19
LP - Commerce et distribution : Management et marketing de la distribution	19
LP - Commerce et distribution : Management des services et marketing digital	19
LP - E-commerce et marketing numérique, parcours Tourisme et numérique	O
LP - Métiers du journalisme et de la presse	O
M1 - M2 - Franchise et commerce en réseau	0
M1 - M2 - Marketing stratégique et opérationnel	0
STATISTICILES	
STATISTIQUES	
M2 - Mathématiques appliquées, statistique, parcours Prévision et prédiction économiques	0

DUT : Diplôme Universitaire Technologique - B.U.T. : Bachelor Universitaire de Technologie - L3 : Licence 3° année LP : Licence Professionnelle - M1 : Master 1° année - M2 : Master 2° année





CYBERSÉCURITÉ	CONTACTS
LP - Administration et gestion des systèmes et réseaux informatiques (AGSRI)	Ø
M2 - Cybersécurité	2
DÉCISIONNEL - DATA	CONTACTS
M1 - M2 - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE), parcours Big Data : décisionnel et apprentissage (BDDA)	2
M1 - M2 - Contrôle de gestion et audit organisationnel	•
DOMOTIQUE	
LP - Services et produits pour l'habitat : conception, vente, intégration	2
M1 - M2 - Ingénierie des TIC pour les éco-activités (ITEA)	2
ÉLECTRONIQUE	
LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)	①
LP - Production automatisée des systèmes électroniques (PASTEL)	8
M1 - M2 - Ingénierie des TIC pour les éco-activités (ITEA)	2
Ingénieur - Photonique	1 6
INFORMATIONE	
INFORMATIQUE	
DUT - 2 ^e année - Informatique	Ø
M2 - Compétences complémentaires dans les services du numérique	2
M2 - Cybersécurité	2
Ingénieur - Informatique	16
Ingénieur - Systèmes numériques	16

DUT : Diplôme Universitaire Technologique - B.U.T. : Bachelor Universitaire de Technologie - L3 : Licence 3º année
LP: Licence Professionnelle - M1: Master 1re année - M2: Master 2e année - DU: Diplôme d'Université - DIU: Diplôme Inter-Universitaire
BC : Bloc de Compétences - CC : Certificat de Compétences - FC : Formation Courte

INGÉNIERIE LOGICIELLE - DÉVELOP	PEMENT INFOR	MATIQUE
DUT - Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)		Ø
LP - Développement d'applications web et mobile		Ø
M2 - Ingénierie logicielle		2
M1 - M2 - MIAGE, développement des logiciels et intégr	ration de systèmes (DILS)	2
Ingénieur - Informatique multimédia et réseaux		1 6
MÉGATRONIOUS POROTIOUS		
MÉCATRONIQUE - ROBOTIQUE	(ICAD)	CONTACTS
LP - Ingénierie des systèmes automatisés et robotique	ue (ISAR)	8
SYSTÈMES - RÉSEAUX ET SÉCURITÉ		
DUT - 2º année - Réseaux et télécommunications		O
B.U.T Réseaux et télécommunications		20
LP - Administration et gestion des systèmes et résea	ux informatiques (AGSR	l) (
LP - Administration et sécurité des réseaux (ASUR)		20
LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)		O
LP - Chargé d'affaires en réseaux et télécommunicat	ions (CART)	20
LP - Intégration des systèmes voix et données (ISVD))	①
LP - Réseaux informatique, mobilité, sécurité (RIMS)		20
M2 - Cybersécurité		2
DU - Technicien réseaux et télécommunications d'en	ntreprises	20
TECHNICI OCIEC DE L'INFORMATIO	N.I.	
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIO LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)	N	•
Ingénieur - IoT, sécurité et ville intelligente		O O
Ingénieur - Ingénierie pour la santé		0
Ingénieur - Imagerie pour la sante		0
Ingénieur - Systèmes d'informations		0
Ingénieur - Télécommunications et réseaux		0
ingement - relectioninulications et reseaux		U

MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS



PCGS PHYSIQUE CHIMIE GÉOSCIENCES



STATISTIQUES	CONTACTS
M2 - Mathématiques appliquées, statistique, parcours Prévision et prédiction économiques	•
MODÉLISATION	
M2 - Calcul scientifique et modélisation (CSM)	4

PHARMACIE	CONTACTS
LP - Nutraceutique, compléments alimentaires et produits de santé à base de plantes	1 5

SSP SCIENCES SOCIALES PHILOSOPHIE



ANIMATION SOCIALE	CONTACTS
DUT - 2e année - Carrières sociales, Animation sociale et socio-culturelle	8
LP - Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel	8

CHIMIE	CONTACTS
LP - Chimie industrielle, spécialiste nouvelles voies d'extraction (NOVEX)	8
LP - Verres et céramiques	6
M1 - M2 - Méthodes d'analyses	6
M2 - Chimie moléculaire	6
MATÉRIAUX	
DUT - 2 ^e année - Mesures physiques	Ð
DUT - 2 ^e année - Science et génie des matériaux	19
LP - Verres et céramiques	6
LP - Plasturgie et matériaux composites	©
Ingénieur - Matériaux	0
MESURES PHYSIQUES	
LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)	O
PHOTONIQUE	
Ingénieur - Photonique	•
SCIENCES DE LA TERRE - GÉOSCIENCES	_
LP - Exploration et exploitation pétrolières	①

TS TECHNOLOGIES SCIENCES INDUSTRIELLES

BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL	CONTACTS
LP - Conducteur de travaux	8
LP - Domotique, services et produits pour l'habitat : conception, vente, intégration	2
LP - Maîtrise d'œuvre et études techniques de la construction (MOETC)	8
M1 - M2 - Électronique, énergie électrique, automatique, parcours Ingénierie des TIC pour les éco-activités (ITEA)	2
GÉNIE CLIMATIQUE - ÉNERGIE	
LP - Assistant et conseiller technique en énergie électrique et renouvelable (ACTEER)	8
LP - Chargé d'affaires en génie climatique	8
LP - Exploration et exploitation pétrolières	Ø
LP - Responsable technique d'installations du froid industriel et de conditionnement d'air	8
GÉNIE ÉLECTRIQUE	
DUT - 2 ^e année - Génie électrique et informatique industrielle (GEII)	8
HYGIÈNE - QUALITÉ - SÉCURITÉ	
LP - Animateur Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE) - Industrie	8 1 9
LP - Animateur Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE) - Tertiaire - Santé	8 9
LP - Management de l'innovation, de la production et de la sécurité alimentaire (MIPSA)	19

INDUSTRIE - INNOVATION	CONTACTS
DUT - 2 ^e année - Génie électrique et informatique industrielle (GEII)	8
LP - Chaînes Instrumentales Connectées (ChIC)	Ø
LP - Ingénierie des systèmes automatisés et robotique (ISAR)	8
LP - Production automatisée des systèmes électroniques (PASTEL)	8
LP - Études de conception des systèmes mécaniques (ECoSyM)	8
MAINTENANCE	
DUT - Génie industriel et maintenance (GIM)	20
LP - Chargé de mission maintenance et gestion du risque industriel	20

(MGRI)



CONTACTS

CAMPUS DE BEAULIEU

1 ESIR - École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes

Guillaume RIOU

- 2 ISTIC UFR Informatique-électronique Guillaume RIOU
- 3 OSUR Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes Florence MORFOISSE
- **4 UFR Mathématiques** <u>Florence MORFOISSE</u>
- **5** UFR de Philosophie Stéphane BERGUE
- 6 UFR Sciences et propriétés de la matière

Florence MORFOISSE

- **7** UFR Sciences de la vie et de l'environnement Florence MORFOISSE
- 8 IUT de Rennes Charlotte CAVALAN Anthony CHOLLET

CAMPUS CENTRE

9 Faculté de Droit et de science politique

Élise LEBEGUE

- 10 Faculté des Sciences économiques Marie LE FRANC
- 11 IGR-IAE Rennes Stéphane BERGUE Christèle ALIX
- 12 IPAG Institution de Préparation à l'Administration Générale Élise LEBEGUE

CAMPUS DE VILLEJEAN

- **13** Faculté de Médecine Renaud ROUSSEAU
- 14 Faculté d'Odontologie Stéphanie LERAY
- **(3)** Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques Renaud ROUSSEAU

LANNION

6 ENSSAT - École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie

Marie-Christine JEZEQUEL

1 IUT de Lannion

Marie-Christine JEZEQUEL

SAINT-BRIEUC

- Antenne de la faculté de Droit et de science politique Élise LEBEGUE
- 19 IUT de Saint-Brieuc Anne GERNIER

SAINT-MALO

20 IUT de Saint-Malo Charlotte CAVALAN Anthony CHOLLET Guillaume RIOU

PÔLE AOIP (Accueil, Orientation, Individualisation des Parcours)

2 Service Formation Continue et Alternance - SFCA

Gwennaëlle KERVEGANT

SFCA

SFCA

ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

6 rue Kléber - CS 16926 - 35000 Rennes Tél : 02 23 23 39 50 sfc@univ-rennes1.fr

Adresse mail: prénom.nom@univ-rennes1.fr

Retrouvez toutes les coordonnées de vos interlocuteurs sur le site SFCA, rubrique «S'informer» / «Notre équipe»

formation-continue.univ-rennes1.fr



Version du 17 décembre 2020 Conception : SFCA Université de Rennes 1 Crédits photos : Université de Rennes 1 Imprimé par le service reprographie de l'Université de Rennes 1



sfc@univ-rennes1.fr formation-continue.univ-rennes1.fr







